



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
2 avril 2014
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2014

23-27 juin 2014, Genève

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Volontaires des Nations Unies

Volontaires des Nations Unies

Rapport de l'Administratrice

Résumé

Le présent rapport donne un aperçu des résultats obtenus grâce au Programme des Volontaires des Nations Unies au cours de la période 2012-2013 à l'appui des efforts menés en faveur de la paix et du développement par certains pays de programme et certaines entités des Nations Unies. Il décrit aussi les défis que les Volontaires des Nations Unies devront relever et les possibilités qui s'offriront à eux durant le prochain cycle biennal, lorsque le nouveau plan-cadre stratégique du Programme des Volontaires des Nations Unies pour la période 2014-2017 sera en place.

Le présent rapport, dont la structure s'inspire très largement de celle des derniers rapports biennaux au Conseil d'administration, s'appuie sur le cadre de résultats du Programme des Volontaires des Nations Unies ainsi que sur le modèle d'organisation applicable pour la période 2012-2013. On trouvera affichés sur le site Web du Conseil d'administration des annexes statistiques sur les Volontaires des Nations Unies, un état financier ainsi que le cadre stratégique et un tableau récapitulatif des résultats et des ressources. Le présent rapport peut être lu en parallèle avec les rapports annuels du Programme des Volontaires des Nations Unies pour 2012 et 2013, qui mettent en évidence certains aspects propres aux résultats obtenus par les Volontaires des Nations Unies.

Éléments qui pourraient faire l'objet d'une décision par le Conseil

Le Conseil d'administration voudra peut-être : a) prendre note du rapport de l'Administrateur; b) féliciter le Programme des Volontaires des Nations Unies de l'établissement et de la présentation réussis de son cadre stratégique et du tableau récapitulatif de résultats et de ressources pour 2014-2017; c) noter que les rapports futurs de l'Administrateur seront structurés en utilisant le nouveau cadre de résultats;



d) remercier les Volontaires des Nations Unies, notamment les cybervolontaires qui ont été recrutés par le Programme des Volontaires des Nations Unies, de leur contribution exceptionnelle à la paix et aux progrès que certains pays de programme et partenaires des Nations Unies ont accomplis dans le domaine du développement; e) inviter le Programme des Volontaires des Nations Unies à élaborer des stratégies prospectives et novatrices aux fins de l'intégration des activités de bénévolat dans les programmes et les initiatives, notamment ceux qui portent sur la coopération Sud-Sud; f) demander aux États Membres et aux entités des Nations Unies de nouer des liens de partenariat solides avec le Programme des Volontaires des Nations Unies de sorte que les cinq domaines prioritaires de leurs programmes de développement fassent une plus large place au bénévolat; g) reconnaître et soutenir l'action actuellement menée par les Volontaires des Nations Unies au titre de leur programme mondial pour la jeunesse et demander aux États Membres et aux entités des Nations Unies d'offrir aux jeunes des possibilités de bénévolat dans un cadre institutionnel adapté; h) féliciter le Programme des Volontaires des Nations Unies de sa participation active et fructueuse au processus Rio +20, l'encourager à continuer de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015; i) accueillir avec satisfaction le rapport du Fonds bénévole spécial pour la période allant de 2009 à 2013, qui a été présenté par le Programme des Volontaires des Nations Unies, approuver l'élargissement du mandat du Fonds tel qu'il est préconisé dans le rapport et demander aux États membres d'accroître le montant des ressources financières allouées à ce fonds; j) saluer les efforts déployés par les Volontaires des Nations Unies pour améliorer l'efficacité de leurs opérations, conformément au nouveau cadre stratégique; et k) demander au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de continuer à fournir au Programme des Volontaires des Nations Unies toute l'assistance programmatique, administrative, financière et juridique nécessaires à l'exécution de son mandat.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Résultats obtenus au titre du Programme	5
A. Reconnaissance mondiale du rôle du volontariat pour la paix et le développement	5
B. Intégration du volontariat dans les programmes en faveur de la paix et du développement	10
C. Mobilisation de Volontaires au service de la paix et du développement	11
III. Résultats obtenus sur le plan de l'administration	20
IV. Difficultés à surmonter et possibilités à saisir	21
V. Annexes (disponibles sur le site Web du Conseil d'administration)	
1. Statistiques générales concernant les Volontaires des Nations Unies	
2. Aperçu financier concernant les Volontaires des Nations Unies	
3. Cadre stratégique relatif aux Volontaires des Nations Unies et tableau intégré des résultats et des ressources, 2014-2017	

I. Introduction

1. Le présent rapport appelle l'attention sur les objectifs accomplis et les résultats obtenus au titre du Programme des Volontaires des Nations Unies durant la période 2012-2013, et décrit la façon dont ce programme s'aligne sur le cadre stratégique pour 2014-2017. Sa structure est très largement inspirée de celle des autres rapports biennaux récemment soumis au Conseil d'administration. Les résultats obtenus au titre du Programme des Volontaires des Nations Unies s'articulent autour du cadre de résultats et du modèle d'organisation applicable pour la période 2012-2013, tels que le Conseil d'administration les a approuvés dans sa décision 2006/18. Les plus marquants sont rangés sous trois grandes rubriques : a) reconnaissance à l'échelle mondiale de la contribution du volontariat à la paix et au développement; b) intégration du volontariat dans les programmes pour la paix et le développement; et c) mobilisation d'un nombre croissant et d'un éventail de plus en plus large de volontaires au service de la paix et du développement. On trouvera dans le chapitre consacré aux résultats obtenus en matière de gestion une description des fonctions de soutien du Programme.

2. Les années 2012-2013 ont été importantes pour les activités internationales de développement qui, durant cette période, sont parvenues à tracer les orientations futures du développement durable. Alors que les pays à revenu intermédiaire et les pays émergents ont été de plus en plus nombreux à vouloir jouer un rôle plus actif dans ce domaine, le dialogue aux fins de la coopération Sud-Sud s'est renforcé. La date butoir fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement se rapproche rapidement et le programme de développement pour l'après-2015 est en train de prendre forme. Lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20), il a été demandé de mettre davantage l'accent sur l'intégration des trois dimensions du développement durable. La participation citoyenne commence à s'affirmer tandis que l'on assiste, à l'échelle de toute la planète, à une réévaluation de la contribution que les jeunes sont en mesure d'apporter au développement durable. Aussi, le rôle des bénévoles et du volontariat – et, partant, celui du Programme des Volontaires des Nations Unies – est-il plus important que jamais.

3. La période 2012-2013 a marqué une étape durant laquelle le Programme des Volontaires des Nations Unies a pu se repositionner, engager une réflexion, tisser de nouveaux liens de partenariat, regrouper ses activités et amorcer des changements tournés vers l'avenir. Ces efforts ont été couronnés par une meilleure reconnaissance de l'utilité des bénévoles et du volontariat, comme véritables moteurs et composantes vitales du développement durable; une meilleure mobilisation des Volontaires des Nations Unies en faveur de la paix et du développement; et l'instauration ou le renforcement des partenariats traditionnels ou de ceux revêtant une nouvelle forme à l'intérieur comme à l'extérieur du système des Nations Unies. Le volontariat est une composante essentielle du programme de développement pour l'après-2015. Sur le plan institutionnel, le Programme des Volontaires des Nations Unies a donné suite, en 2013, à la décision 2012/13 du Conseil d'administration, en analysant son histoire, en examinant l'impact que son évolution avait eu sur ses opérations et en réfléchissant à la façon dont tous ces éléments pouvaient et devaient façonner son avenir. Ces analyses, les différents examens et processus d'évaluation menés à bien, et les multiples contributions des parties prenantes ont permis aux Volontaires des Nations Unies de mieux se connaître, de prendre

davantage conscience de leurs atouts et de leurs faiblesses, de resserrer leurs liens de coopération et de gagner en efficacité. Ces progrès ont permis de réunir les conditions nécessaires aux changements d'orientation et à la réorganisation prévue dans le cadre stratégique pour 2014-2017.

4. La valeur totale des services dispensés, soit directement par le Programme des Volontaires des Nations Unies, soit par l'intermédiaire d'organismes et d'entités des Nations Unies, dont le Département de l'appui aux missions, a baissé de 9 %, tombant à 431 millions au cours de la période biennale 2012-2013. L'annexe 2 donne un aperçu financier du Programme des Volontaires des Nations Unies, en complément des rapports financiers, budgétaires et administratifs de l'Administratrice.

5. Les contributions des bailleurs de fonds aux activités directement liées aux initiatives des Volontaires des Nations Unies ont augmenté de 3 %, atteignant 39,8 millions de dollars en 2012-2013, contre 38,8 millions en 2010-2011. Cette hausse tient à l'augmentation du nombre des partenaires de développement qui ont rendu possible le déploiement de Volontaires des Nations Unies bénéficiant d'un financement intégral. Toutefois, les contributions au Fonds bénévole spécial, qui sont indispensables à la poursuite des activités d'information et des innovations dans le domaine du volontariat, ont diminué de 6 % par rapport à l'exercice biennal précédent.

II. Résultats obtenus au titre du Programme

6. Le Programme des Volontaires des Nations Unies a redoublé d'efforts pour appeler l'attention sur l'importance de la contribution stratégique que le bénévolat apporte au développement et à la paix. Il a accompli de nouveaux progrès dans l'intégration du concept de volontariat aux cadres institutionnels, juridiques et politiques régissant l'action en faveur d'une paix et d'un développement durables aux niveaux national, régional et mondial. La mobilisation des Volontaires des Nations Unies au service de la paix et du développement s'est poursuivie, même si, durant l'exercice biennal considéré, les obstacles apparus dans le domaine du développement ont entraîné une réduction du nombre des Volontaires des Nations Unies déployés. On notera toutefois que les nombres record de déploiements de volontaires enregistrés au cours des exercices précédents correspondaient à des événements ponctuels. La baisse progressive des effectifs de bénévoles intervenue depuis tient à plusieurs facteurs, dont le retrait d'une importante mission de maintien de la paix (Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste) et de certaines grandes missions d'appui électoral à mandat non reconductible, la poursuite d'opérations de « redimensionnement d'effectifs » dans plusieurs autres missions, et les problèmes de sécurité et de capacités d'absorption qui ont fait obstacle au déploiement de volontaires.

A. Reconnaissance mondiale du rôle du volontariat pour la paix et le développement

7. Le Programme des Volontaires des Nations Unies a concouru, pour une part non négligeable, aux efforts visant à faire reconnaître à l'échelle mondiale la contribution du volontariat à la paix et au développement. Au nombre des

réalisations dont le programme peut se targuer dans ce domaine, on citera les activités qui ont fait suite à la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale des Volontaires en 2011, les résultats obtenus dans le cadre de la Conférence Rio +20 et les activités menées au titre du programme pour l'après-2015. Le Programme des Volontaires des Nations Unies a mis à profit la dynamique et l'élan de mobilisation suscités par le dixième anniversaire de l'Année internationale des Volontaires et par les initiatives visant à donner suite à cette manifestation, pour s'associer aux préparatifs de la Conférence Rio +20. Cette démarche, en galvanisant les énergies des bénévoles qui s'emploient à mieux faire connaître l'importance de leur contribution au développement durable sur les plans national, régional et mondial, a facilité la prise en compte du volontariat lors des débats relatifs à l'après-2015. L'incorporation de passages traitant du bénévolat dans nombre de documents internationaux essentiels de même que l'adoption, dans plusieurs pays, d'une législation nationale sur le volontariat et de plans d'action nationaux en faveur du bénévolat, montrent que, dans ce domaine, le Programme des Volontaires des Nations Unies est capable d'infléchir les politiques et d'appuyer ces changements.

Résultat clef 1.1. Documentation et échange d'informations relatives à l'état du volontariat et à sa contribution au développement

8. Les activités entreprises dans la foulée du dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires ont eu pour objet d'étendre à d'autres cadres les nombreux partenariats qui avaient été conclus à la faveur de cette manifestation. Il s'agissait de promouvoir l'intégration du concept de volontariat – et la participation de groupes de bénévoles – aux débats en rapport avec l'ordre du jour de la Conférence Rio +20, le processus de développement pour l'après-2015 et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. À l'issue des travaux de la soixante-quatrième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, qui s'est tenue en septembre 2011, sous les auspices du Département de l'information et du Programme des Volontaires des Nations Unies, la déclaration de Bonn intitulée « Sociétés durables; citoyens réceptifs » a été officiellement approuvée par l'Assemblée générale et publiée sous la cote [A/66/750](#).

9. Dans le cadre de la Conférence Rio +20, le Programme des Volontaires des Nations Unies s'est employé à faciliter dans l'ensemble du système des Nations Unies l'élaboration de politiques d'appui au bénévolat et à faire mieux comprendre la contribution du volontariat des organisations de bénévoles et de la société civile à la cause du développement. Lors des préparatifs de la Conférence Rio +20, le Programme des Volontaires des Nations Unies a tiré parti du fait qu'il était membre de différents organismes des Nations Unies pour faire entendre la voix des bénévoles et à renouer des liens avec certains partenaires des Nations Unies ou renforcer les relations existantes. Dans le cadre de la campagne intitulée « L'action des volontaires compte », qui figurait au nombre des projets exécutés en marge de la Conférence Rio +20, plus de 64 millions d'interventions de volontaires ont été recensées. Le Secrétaire général et l'Administratrice du PNUD ont tous deux évoqué cette campagne, le Secrétaire général y faisant référence dans le rapport qu'il a soumis à l'Assemblée générale. Le Programme des Volontaires des Nations Unies a fourni des informations ainsi qu'un appui à une coalition composée de membres de la société civile et d'ardents partisans du volontariat au sein des

gouvernements, qui est parvenue à instituer des « groupes de volontaires » censés participer activement aux processus de prise de décisions ainsi qu'à la planification et à la mise en œuvre de politiques et programmes de développement durable à tous les niveaux.

10. Dans plusieurs documents de portée internationale ayant des incidences directes sur les stratégies et les programmes, il est fait état du rôle important joué par le bénévolat et par les Volontaires des Nations Unies. On citera à cet égard les résolutions de l'Assemblée générale portant sur les moyens d'intégrer le volontariat dans les activités de la décennie à venir (A/RES/67/138), sur la participation de volontaires, les « Casques blancs », aux opérations de secours humanitaires et aux activités de relèvement et de coopération technique pour le développement entreprises par les organismes des Nations Unies (A/RES/67/84) ainsi que sur la structure et les modalités de fonctionnement du forum politique de haut niveau pour le développement durable (A/RES/67/290); les résolutions du Conseil économique et social sur le renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies (E/2012/L.11 et E/2013/L.20); et la résolution 2012/1 de la Commission de la population et du développement sur « Les adolescents et les jeunes » (E/2012/25-E/CN.9/2012/8) et sur les politiques et programmes mobilisant les jeunes (E/2013/26). Dans son rapport intitulé « Une vie de dignité pour tous : accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et dans la définition du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 » (A/68/202), le Secrétaire général insiste également sur la valeur ajoutée du volontariat en tant qu'instrument essentiel pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et la promotion du développement durable. Le Programme des Volontaires des Nations Unies est en train de répondre à l'appel de l'Assemblée générale qui avait demandé que lui soit soumis, en 2015, « un plan d'action [...] qui vise à intégrer le volontariat aux activités axées sur la paix et le développement, pour la décennie à venir » (résolution 67/138).

11. Les activités organisées en quelque 80 endroits situés de par le monde à l'occasion de la publication, en décembre 2011, du « Rapport sur la situation du volontariat dans le monde » ont permis de mieux faire connaître le rôle que jouait le volontariat dans le domaine du développement. Au nombre de ces activités, on citera la tenue, en Algérie, au Burundi, en Côte d'Ivoire, en Guinée, en Haïti et en Israël, de manifestations de haut niveau destinées à célébrer la publication du rapport susmentionné, et l'organisation de manifestations moins ambitieuses au même effet dans 28 autres États, dont le Botswana, le Lesotho, la Namibie, le Swaziland et le Zimbabwe. Pour stimuler et élargir le débat sur le volontariat et sa contribution au développement durable, le Programme des Volontaires des Nations Unies a assuré une large diffusion du rapport et de ses conclusions dans les pays du Sud. Le lancement de la version arabe de ce document a eu lieu au Qatar en mai 2012, tandis qu'une version en mandarin a eu lieu à Beijing à l'occasion de la Journée internationale des volontaires en 2013 et qu'une version en langue thaï a été établie avec le concours du Gouvernement thaïlandais.

Résultat clef 1.2. Création de partenariats entre le Programme des Volontaires des Nations Unies et les principales parties prenantes ainsi qu'entre ces parties en vue de promouvoir la contribution du volontariat au développement et renforcement de ces modalités de coopération

12. Pour créer de nouveaux partenariats et aider le système des Nations Unies à promouvoir, conformément au mandat qui lui a été confié, le développement durable des pays de l'hémisphère Sud, le Programme des Volontaires des Nations Unies a resserré les liens qu'il venait de nouer ou avait tissés de longue date avec 19 entités des Nations Unies. Des protocoles d'accord ont été signés avec l'Office des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, offrant ainsi une base juridique solide aux Volontaires des Nations Unies qui œuvrent sous l'égide d'autres entités des Nations Unies. De nombreux nouveaux partenariats ont été conclus avec des organisations gouvernementales ainsi qu'avec des organisations internationales et nationales de bénévoles, notamment avec l'Union arabe du bénévolat sous la houlette de la Ligue des États arabes, donnant jour à de nouvelles possibilités de promouvoir les activités de bénévoles dans le monde arabe et d'en tirer parti. Il a été convenu que l'Union arabe du bénévolat financerait la traduction en arabe du rapport annuel du Programme des Volontaires des Nations Unies pour la période allant de 2014 à 2017. Le Programme des Volontaires des Nations Unies a renforcé les liens de partenariat qu'il entretient de longue date avec des entités comme le Forum international du volontariat pour le développement, l'Association internationale pour le volontariat et le Bureau du Pacte mondial des Nations Unies.

13. Grâce aux liens de coopération privilégiés qu'il a forgés par l'intermédiaire du service de volontariat en ligne, le Programme des Volontaires des Nations Unies communique désormais beaucoup mieux avec certaines organisations de la société civile et avec certains groupes marginalisés. Il a aussi tissé des liens plus étroits avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, avec laquelle il a collaboré pendant l'exercice biennal considéré dans le cadre des préparatifs de la Conférence Rio +20 et de la campagne « L'action des volontaires compte » (13 des 64 millions d'interventions de volontaires recensées étaient le fait de bénévoles de la Fédération).

Résultat clef 1.3. Sensibilisation des principales parties prenantes du Programme des Volontaires des Nations Unies à l'importance du volontariat et à sa contribution au développement

14. La participation et la contribution du Programme des Volontaires des Nations unies à plusieurs manifestations et forums intergouvernementaux, gouvernementaux et non gouvernementaux a permis de mieux faire comprendre l'importance du bénévolat dans huit pays, dont la Bosnie-Herzégovine et Madagascar. Le programme a aussi contribué au débat mondial sur le volontariat et la jeunesse qui s'inscrit dans le cadre du dialogue Sud-Sud et a participé à la planification et aux travaux de la Conférence africaine sur le volontariat des jeunes pour la paix et le développement (Internet), qui s'est tenue en 2012. Il a aussi pris part aux travaux de la toute première Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud à être organisée dans le Sud (au Kenya, en 2013) qui ont fait une large place au bénévolat

et aux problèmes de la jeunesse. Pour assurer le bon déroulement de cette manifestation, il a recruté des volontaires locaux et mobilisé les médias sociaux concernés.

15. Vingt-huit rapports, études et manuels de portée nationale et régionale mettant en évidence la valeur et le rôle du bénévolat ont été publiés par le Programme des Volontaires des Nations unies ou avec son appui en 2012. En 2013, huit études ou rapports nationaux sur le bénévolat ont été établis ou publiés avec le concours du Programme. En 2012 et 2013, le Programme a célébré la Journée internationale des volontaires et collaboré à l'organisation des manifestations tenues à cette occasion dans plus de 80 pays.

16. Le nombre de personnes qui ont rendu compte de leur expérience de bénévole sur le site de la Journée internationale des volontaires a augmenté de 51 % entre 2012 et 2013. Durant la même période, le nombre de tweets relatifs à la campagne « L'action des volontaires compte » et à la Journée internationale des volontaires s'est accru de 222 %. On a aussi enregistré une hausse de 86 % du nombre total de mentions « j'aime » sur la page Facebook du Programme des Volontaires des Nations Unies. Au Sri Lanka, la Journée internationale des volontaires a été célébrée en présence de personnalités nationales de premier plan et la cérémonie de remise des prix aux Volontaires les plus méritants, dont l'idée revient aux Volontaires des Nations Unies, a été retransmise par les chaînes de télévision nationales et visionnée par quelque six millions de téléspectateurs en 2012 et 2013. Les Volontaires des Nations Unies se sont employés, en collaboration avec des partenaires locaux, à faciliter la retransmission de cette manifestation. La campagne mondiale de 2013 a été abondamment couverte par les médias sociaux en faisant plus que tripler en un an.

Résultat clef 1.4. Appui fourni par le Programme des Volontaires des Nations Unies en vue de promouvoir la reconnaissance officielle, à l'échelle nationale et internationale, du volontariat et de sa contribution au développement

17. Le Programme des Volontaires des Nations Unies a appuyé un certain nombre de processus qui, durant l'exercice biennal considéré, ont abouti à l'adoption de déclarations, politiques ou lois sur le volontariat dans 58 pays. Au nombre de ces textes, on citera les lois sur le bénévolat qui ont été adoptées en Bosnie-Herzégovine, en République dominicaine et au Honduras. Le Programme a contribué à l'élaboration d'une loi sur le volontariat en Mongolie ainsi qu'à la formulation d'une politique nationale à ce sujet au Rwanda.

18. Le Programme des Volontaires des Nations Unies a noué des relations étroites avec le secrétariat du programme de développement pour l'après-2015 et pris part aux activités de l'Équipe spéciale des Nations Unies sur le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. Les initiatives « Le monde que nous voulons 2015 » et « My World » ont donné lieu à une collaboration entre le Programme et la Campagne du Millénaire des Nations Unies. La participation des Volontaires des Nations Unies à l'initiative « My World » a montré que les bénévoles étaient un élément moteur du développement durable. Le Programme a contribué à l'élaboration des lignes directrices du Groupe des Nations Unies pour le développement relatives aux consultations nationales pour l'après-2015, fourni un appui au PNUD et facilité la participation des parties prenantes en faisant appel à

des Volontaires des Nations Unies présents sur le terrain et à des bénévoles affectés au programme de développement pour l'après-2015, dans plus de 25 pays.

B. Intégration du volontariat dans les programmes en faveur de la paix et du développement

19. En coopérant avec d'autres entités des Nations Unies, des organisations régionales et internationales extérieures au système des Nations Unies, la société civile, des organes gouvernementaux, des institutions publiques et le secteur privé, le Programme des Volontaires des Nations Unies a facilité une intégration plus poussée du concept de volontariat dans les politiques et activités qui visent à promouvoir la paix et le développement. Le Programme a noué avec des partenaires qui font partie du système des Nations Unies ou lui sont extérieurs des liens de coopération qu'elle a su mettre à profit pour susciter et appuyer la création de nombreux programmes nationaux de bénévolat.

Résultat clef 2.1. Instruments, grandes orientations et connaissances que le Programme des Volontaires des Nations Unies a mis à la disposition de ses partenaires de développement afin de les aider à intégrer le volontariat dans leurs politiques, stratégies et programmes de développement, notamment les stratégies et politiques sectorielles et celles qui s'articulent autour de domaines prioritaires

20. Les activités de bénévolat ont été intégrées aux politiques, plans et programmes de développement des partenaires du système des Nations Unies parmi lesquels figuraient 20 pays en proie à des crises. En 2012, ces efforts ont notamment consisté en l'élaboration de programmes nationaux de volontariat au Burundi et en la négociation d'un cadre de programmation aux fins de la mobilisation de jeunes Volontaires des Nations Unies dans la région du Kurdistan iraquien. En 2013, 21 documents de planification stratégique, dont 20 nouveaux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et une stratégie nationale intégrée des Nations Unies, ont renvoyé au Programme des Volontaires des Nations Unies et pris en compte la question du bénévolat. Ceci a permis d'accroître le nombre d'entités des Nations Unies qui accueilleraient des volontaires et de recenser les domaines qui se prêtaient à une programmation conjointe en 2014. C'est ainsi qu'en 2013, le Programme des Volontaires des Nations Unies, pour la première fois dans son histoire, a affecté des volontaires dans les organismes des Nations Unies suivants : Centre des Nations Unies pour le développement régional, Centre de coordination de la lutte antimines des Nations Unies et Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie. En ce qui concerne la programmation conjointe, plus d'une trentaine d'initiatives concertées ont été mises en œuvre en collaboration avec des partenaires des Nations Unies et l'exécution de neuf projets nouveaux ou encore en cours a été approuvée durant l'exercice biennal considéré.

21. Pour mieux intégrer le bénévolat aux activités en faveur de la paix et du développement, le Programme des Volontaires des Nations Unies a élaboré et diffusé des notes générales traitant de thèmes qui vont de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix à l'adaptation des collectivités, l'enseignement de type non traditionnel et la gouvernance locale.

Résultat clef 2.2. Éléments qui témoignent de l'intégration du volontariat dans les politiques, stratégies et programmes de développement

22. Sur le plan international, la question du bénévolat est abordée dans plusieurs documents essentiels, dont le rapport annuel du Secrétaire général sur le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique, qui a été soumis à l'Assemblée générale (A/68/112) et fait référence à un projet pilote intitulé « Bénévoles pour l'éducation à la paix », conçu, pour une bonne partie, par un Volontaire des Nations Unies. On citera également à titre d'exemple, l'inclusion, dans le plan de la cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, d'une proposition tendant à créer, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, un corps panafricain de jeunes Volontaires des Nations Unies.

C. Mobilisation de Volontaires au service de la paix et du développement

23. Au cours de la période considérée, des Volontaires et des Cybervolontaires des Nations Unies originaires de plus de 160 pays et venant pour 80 % environ de pays du Sud ont contribué à faire progresser les domaines d'action prioritaires du Programme et à promouvoir la paix et le développement durable (voir annexe 1). On accorde une importance croissante au rôle du volontariat dans la paix, le développement et l'accomplissement des objectifs du Millénaire pour le développement, ce dont le Programme a tiré parti pour continuer d'aider les pays à mettre au point des programmes nationaux de promotion du volontariat, y compris à l'intention des jeunes, ainsi qu'à adopter des orientations et des lois à ce sujet. Les activités de développement et d'autonomisation des collectivités ont contribué à renforcer la gouvernance et les capacités locales en matière de planification participative et sans exclusive.

24. Le programme des Volontaires des Nations Unies a appuyé les activités de 33 autres entités appartenant au système des Nations Unies et fortement contribué à l'accomplissement de progrès dans ses domaines d'action prioritaires. Pour la plupart, les Volontaires ont été déployés au Département des opérations de maintien de la paix (2012 : 43 %; 2013 : 42 %), au PNUD (2012 : 30 %; 2013 : 28 %) et au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (2012-2013 : 14 %). Le nombre de Volontaires à travers le monde a diminué au cours de l'exercice biennal considéré par rapport au précédent, mais recommençait à augmenter vers la fin de la deuxième année. En 2012, le nombre total de Volontaires était de 6 912, soit une baisse de 11,5 % par rapport à l'exercice 2010-2011. Il a de nouveau chuté de 6,5 % en 2013, pour s'établir à 6 459. Globalement, cette baisse a principalement touché les Volontaires recrutés sur le plan national, qui représentaient 28 % des Volontaires en 2012 et 27 % en 2013, contre 72 % et 73 % pour les Volontaires recrutés sur le plan international, respectivement. En revanche, le nombre de Volontaires ayant bénéficié d'un financement intégral a considérablement augmenté entre 2012 et 2013, s'établissant à 483, ce qui représente une hausse de 12 %, soit 35 Volontaires de plus affectés auprès de 18 partenaires. De nombreuses difficultés expliquent la baisse du nombre de Volontaires, mais dans son cadre stratégique pour la période 2014-2017, le Programme des Volontaires des Nations Unies a prévu un changement d'orientation et un plan d'action pour inverser cette tendance dans les années à venir.

25. Sur le plan régional, 60 % des interventions qui ont eu lieu au cours de l'exercice biennal se sont déroulées en Afrique subsaharienne. Les régions des États arabes, de l'Asie et du Pacifique et de l'Amérique latine et des Caraïbes ont accueilli chacune 13 % des missions en 2012, et respectivement 9 %, 16 % et 10 % en 2013. Pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants, ce pourcentage s'est élevé à 4 % en 2012 et à 5 % en 2013.

26. Le service des Cybervolontaires s'est encore étoffé au cours de la période considérée, avec plus de 350 000 utilisateurs à travers le monde. En moyenne, 11 000 Cybervolontaires par an ont été mobilisés pour gérer plus de 16 500 interventions sur Internet, soit une augmentation de 6 % du nombre de Volontaires et de 5 % du nombre d'interventions par rapport aux moyennes annuelles de l'exercice biennal précédent. Les interventions des Cybervolontaires se répartissaient comme suit : 38 % pour l'Afrique subsaharienne, 30 % de portée mondiale et 13 % pour l'Amérique latine, 12 % pour l'Asie et le Pacifique, 4 % pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants et 3 % pour les États arabes. En 2013, les organisations qui ont fait appel à des Cybervolontaires ont indiqué qu'elles avaient pu offrir aux groupes et aux populations les plus démunis un plus large accès aux services (75 %), renforcer la mobilisation de la population locale par des activités bénévoles (15 %) et accroître l'intégration et la participation des acteurs concernés, y compris les plus démunis (10 %).

27. En 2013, 60 % des Cybervolontaires étaient originaires du Sud, 58 % étaient des femmes, 2 % avaient déclaré être handicapés et 60 % avaient moins de 30 ans. Les organisations et les Cybervolontaires ont à 93 % jugé que leur collaboration en ligne avait été « bonne » ou « excellente », soit une augmentation de 2 points par rapport à l'exercice biennal précédent.

28. La coopération Sud-Sud joue un rôle important dans les efforts déployés pour parvenir au développement durable, car elle favorise les échanges de compétences, de connaissances et de pratiques optimales entre experts bénévoles issus de régions ayant des niveaux de développement similaires. Avec plus de 80 % des Volontaires venant de pays du Sud, dont 67 % travaillent dans des pays autres que le leur, la coopération Sud-Sud fait tout naturellement partie des domaines d'intérêt du Programme. Plusieurs pays émergents se sont engagés à contribuer aux activités du Programme des Volontaires des Nations Unies. Ainsi, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie ont exprimé le souhait de financer intégralement des postes de Volontaire. La bourse Sergio Vieira de Mello, créée par le Programme et le Gouvernement brésilien au début de l'année 2014, permettra à des jeunes Volontaires du Brésil de travailler en Haïti et au Pakistan. De plus, en 2012, le Programme a rejoint EvalPartners, un réseau mondial créé pour renforcer les capacités d'évaluation nationales et promouvoir l'élaboration de politiques bien informées aux niveaux mondial, régional et national, et qui est considéré comme un cadre de promotion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

29. La proportion de femmes par rapport aux hommes s'est légèrement améliorée comparé à l'exercice biennal précédent, passant de 38 % à la fin de l'année 2011 à 40 % à la fin de l'année 2013. Le Programme des Volontaires des Nations Unies a essentiellement pour objectif de répondre à la demande et, la plupart du temps, ce n'est pas à lui qu'il revient de procéder à la sélection finale des Volontaires. La proportion hommes-femmes des Volontaires affectés aux missions de maintien de la paix, en particulier, reste insatisfaisante, le nombre de candidates présentées par le

Programme étant toujours supérieur au nombre de femmes retenues. Il est donc essentiel que les organisations hôtes fassent un effort pour sélectionner plus de femmes.

30. Le Programme a poursuivi ses efforts pour encourager les jeunes à s'engager dans le volontariat et mener des activités en leur faveur. Il a renforcé les procédures de contrôle des qualifications des Volontaires et de la qualité des interventions. Plusieurs évaluations ont été menées pour mesurer les résultats du Programme et des Volontaires.

Résultat clef 3.1. Mise en place d'un mode de gestion des Volontaires clair, efficace et sans exclusive

31. Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, le Programme s'est engagé dans un travail normatif et a commencé à élaborer ou réviser les documents régissant la gestion des Volontaires. Les conditions de service des Volontaires recrutés sur le plan national ont été finalisées et publiées en juillet 2012, avec un ensemble de règles. On a aussi amélioré la précision des données concernant les Volontaires et mis au point un ensemble d'instruments et d'outils visant à mettre en œuvre cette nouvelle réglementation.

32. Afin de réduire au maximum les risques mettant en péril la sûreté et la sécurité des Volontaires sur le terrain, il a été décidé que tous sans exception devraient suivre les programmes de formation, de certification et de formation complémentaire aux questions de sécurité qu'offre en ligne le Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU au moment de leur arrivée sur leur lieu d'affectation et avant leur déploiement. Toutes les équipes sur le terrain tiennent à jour une liste des personnes à contacter en cas d'urgence. De plus, on peut trouver sur le portail du Programme copies des documents essentiels de tous les Volontaires en poste. Toutefois, il peut arriver que des Volontaires trouvent la mort de façon prématurée pendant leur service. Au cours de l'exercice biennal, 10 Volontaires sont décédés des suites de maladies et 3 ont perdu la vie dans des accidents de voiture. C'est pourquoi, en coopération avec le Secrétariat de l'Organisation, le Programme a participé à l'élaboration de la version révisée du guide des mesures à prendre en cas de décès imputable au service, publié par l'Équipe de préparation et de soutien en cas de crise et distribué à tout le personnel, aux quartiers généraux et dans les bureaux extérieurs.

33. Afin de promouvoir le recrutement de candidats potentiels, la version publique du site Web du Programme a été améliorée et simplifiée, ce qui a entraîné une réduction de près de 80 % des demandes de soutien technique émanant d'utilisateurs et des interventions du centre d'assistance.

34. L'accès des Volontaires des Nations Unies à des programmes structurés de formation et de perfectionnement est souvent limité. Le Programme a lancé une série d'ateliers de renforcement des capacités et élaboré une stratégie de perfectionnement à l'intention des Volontaires après avoir évalué les besoins en la matière. Il a mis au point un dispositif de formation et de renforcement des capacités qui permet d'appuyer, au niveau national, les activités d'apprentissage collectif et d'échange de connaissances.

Résultat clef 3.2. Renforcement de l'engagement des Volontaires dans les domaines d'action prioritaires du Programme

Mobilisation au service du développement

Fourniture de services de base

35. Les projets du Programme liés à la fourniture de services de base portent sur des domaines comme les soins de santé primaire et le VIH/sida, l'enseignement extrascolaire et la réduction de la pauvreté. Ces projets visent également à appuyer la gouvernance locale dans le but de promouvoir une participation sans exclusive de la population, notamment aux initiatives de développement.

36. La prestation de services médicaux reste l'un des principaux problèmes en Afrique australe. Les différents systèmes de santé connaissent d'importantes lacunes, que le Programme des Volontaires des Nations Unies s'est efforcé de combler en recrutant des médecins et en renforçant les capacités sur le terrain. Les projets qu'il exécute au Malawi et au Lesotho sont financés respectivement par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et la United States Agency for International Development. En Afrique du Sud, il fournit des services médicaux dans des régions reculées de l'Afrique du Sud, mais, comme celle-ci fait partie du groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), elle finance elle-même les services des Volontaires. Au Soudan du Sud, le Programme des Volontaires des Nations Unies aide le FNUAP à mettre en œuvre un projet dans le cadre duquel des sages-femmes et des formateurs de sages-femmes sont déployés dans les 10 États en vue de renforcer les capacités du personnel médical.

37. Fort du succès d'un projet précédemment mené en Ouzbékistan, le Programme des Volontaires des Nations Unies participe à un nouveau projet commun à plusieurs organismes des Nations Unies financé par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine, qui vise à améliorer la situation économique, alimentaire et sanitaire ainsi que la sécurité environnementale d'habitants gravement touchés par la catastrophe écologique de la mer d'Aral. En 2013, 1 500 Volontaires recrutés sur le plan local ont suivi une formation sur la prévention des maladies respiratoires pour pouvoir commencer à dispenser des soins de proximité. Dans l'espoir d'institutionnaliser le bénévolat dans les systèmes nationaux de santé, le Programme a mobilisé sept Volontaires recrutés à temps partiel sur le plan local à même de répondre aux besoins locaux et pleinement au fait des conditions socioculturelles et politiques. Leur déploiement à titre pilote ouvre de nouvelles perspectives pour le Programme, ses partenaires et les organisations hôtes, car des Volontaires ainsi recrutés à temps partiel sur le plan national peuvent conserver leur emploi tout en contribuant directement au développement de leur collectivité. Ce nouveau dispositif offre davantage de possibilités de renforcement des capacités nationales et de mise en valeur des ressources humaines en ce qu'il permet d'élargir le bassin de compétences et de connaissances disponibles au niveau local.

38. En Inde, le Programme a collaboré avec le Gouvernement, le PNUD, le FNUAP et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans le cadre d'un projet visant à améliorer les capacités de planification à l'échelle des districts, qui devait initialement se conclure à la fin de l'année 2011, mais qui a connu un tel succès qu'il a été prolongé jusqu'en 2013. Les Volontaires des Nations Unies ont contribué dans ce cadre à la mobilisation de la population et au renforcement des activités de planification et de suivi avec la participation de tous à l'échelle des

districts. Un programme similaire de promotion de la gouvernance et du développement au niveau local a été conduit au Népal, en collaboration avec le Gouvernement, le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP, le Fonds d'équipement des Nations Unies et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), pour lutter contre les inégalités et l'exclusion sociale. Il s'est achevé en 2012, mais un programme de suivi a été mis en œuvre pour la période 2013-2017.

Environnement et changements climatiques

39. Le Programme des Volontaires des Nations Unies a poursuivi son partenariat avec la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification en Afrique dans le cadre d'un projet d'éducation environnementale des jeunes Zambiens à une gestion intégrée de l'environnement et des ressources naturelles, qui a permis non seulement de régénérer l'environnement, mais aussi d'offrir aux jeunes des moyens de subsistance durables et d'améliorer leurs conditions de vie. Environ 200 Volontaires recrutés sur le plan local ont été mobilisés dans le cadre de ce projet, exécuté en synergie avec les initiatives de lutte contre le VIH/sida et le programme d'échange pour les jeunes d'Asie sur la sécurité alimentaire.

40. En vue de limiter la dégradation de l'environnement, le Programme des Volontaires des Nations Unies appuie, en partenariat avec le PNUD et le Gouvernement béninois, un projet qui vise à promouvoir le volontariat dans le domaine de la gestion décentralisée de l'environnement au Bénin en renforçant les capacités des institutions et des populations locales de faire face à divers problèmes, notamment d'ordre environnemental. En 2012, une plateforme regroupant 520 membres issus d'une cinquantaine d'organisations locales de volontaires dans six communes a vu le jour.

41. Dans le but d'accroître la résilience des populations vulnérables face aux nombreuses répercussions néfastes des changements climatiques, le Programme des Volontaires des Nations Unies, en collaboration avec le PNUD et le programme de microfinancement du Fonds pour l'environnement mondial, apporte son soutien à une initiative mondiale d'une durée de cinq ans qui doit aider les communautés à s'adapter. Avec plus de 13 000 Volontaires dans sept pays pilotes (Bolivie, Guatemala, Jamaïque, Niger, Samoa, Namibie et Maroc), cette initiative a bénéficié d'un fort sentiment d'appartenance nationale qui en a amélioré la viabilité de l'initiative.

Mobilisation au service de la paix

Prévention des crises et relèvement

42. Avec plus de 116 000 personnes déployées dans 16 missions du Département des opérations de maintien de la paix et 13 missions menées sous l'égide du Département des affaires politiques, le maintien de la paix reste un domaine d'activité de très grande ampleur. Le niveau global des ressources disponibles a diminué, notamment en raison de la crise économique mondiale. De plus, d'autres problèmes ont vu le jour, comme les changements climatiques, les chocs économiques, la criminalité transnationale et l'extrémisme, auxquels les opérations de maintien de la paix vont aussi devoir faire face. Dans ce contexte, les Volontaires des Nations Unies contribuent à la prévention des crises, à la consolidation de la paix et au relèvement. Aux termes du nouveau cadre stratégique pour 2014-2017, la

résilience des collectivités face aux problèmes environnementaux, la réduction des risques de catastrophe ainsi que la consolidation de la paix figurent d'ailleurs parmi les domaines d'action prioritaires du Programme pour les années à venir. Les Volontaires jouent également un rôle central dans le renforcement des capacités civiles nationales, notamment sur le plan technique, aux côtés des acteurs nationaux, ainsi que des compétences et aptitudes des associations de la société civile et des autorités locales des pays touchés par des conflits, y compris dans les domaines de la gestion de projet, de la consolidation de la paix et de la surveillance du respect des droits de l'homme.

43. En décembre 2013, le Programme des Volontaires des Nations Unies participait à 10 missions de maintien de la paix et à 6 missions politiques. Au cours de l'exercice biennal, les Volontaires ont mené des activités de prévention des crises et de relèvement, notamment en Afghanistan, en Algérie, en Haïti, en Iraq, au Kirghizistan, au Myanmar, en Palestine, au Pakistan, aux Philippines, en Somalie, au Soudan et au Soudan du Sud ainsi que dans le territoire du Sahara occidental. Dans la plupart des missions de maintien de la paix, ils représentaient jusqu'à un tiers du personnel civil recruté sur le plan international.

44. À la fin de l'année 2013, la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti comptait 234 Volontaires participant à des activités de soutien technique et à des activités de fond. Le programme de lutte contre la violence communautaire, dont l'objectif était étroitement lié aux affaires civiles, fait l'objet d'un intérêt marqué.

45. Au Soudan, 476 Volontaires sont présents sur le terrain dans le cadre de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour avec pour principale mission de protéger les civils. Ils apportent une assistance technique et fonctionnelle dans des domaines comme les droits de l'homme et les affaires civiles. Quinze Volontaires fournissent un soutien technique à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei et 123 autres participent aux activités des entités des Nations Unies présentes au Soudan, en particulier celles du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés concernant les déplacés au Darfour et les réfugiés d'Érythrée et d'Éthiopie.

46. L'équipe de Volontaires chargée d'appuyer le PNUD et les entités des Nations Unies présentes au Soudan du Sud compte une soixantaine de personnes recrutées sur le plan international et mobilisées dans le cadre de l'initiative de déploiement rapide des capacités du PNUD, qui prévoit le déploiement de Volontaires au niveau des États en vue de renforcer les institutions gouvernementales dans les domaines de l'administration publique, de la génération de recettes, de la planification, des finances et de la gestion du budget. En raison de ses bons résultats, ce programme sera donné en exemple dans les directives relatives à la gouvernance locale et au développement local que le PNUD publiera bientôt. En 2013, 752 Volontaires ont été affectés au Soudan du Sud, dont 503 auprès de la Mission des Nations Unies et 249 auprès de l'équipe de pays.

47. Environ 740 Volontaires ont collaboré avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo dans les domaines de l'état de droit, de la réforme du secteur de la sécurité et de la démobilisation.

48. Les Volontaires des Nations Unies participent au projet pilote du Département de l'appui aux missions concernant le Centre de services régional d'Entebbe

(Ouganda). Fort d'une large base logistique, le Centre, qui au début n'appuyait que la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, dessert aujourd'hui 10 missions de maintien de la paix à travers l'Afrique. Ce projet illustre bien la démarche dans laquelle s'engage le maintien de la paix, qui se caractérise par la centralisation de l'ensemble des fonctions d'appui et par la fourniture d'un appui à distance.

Assistance humanitaire

49. Le Programme des Volontaires des Nations Unies participe aux efforts de coordination des initiatives et de collecte d'information dans les domaines de l'assistance et des secours humanitaires, ainsi que de la mobilisation, de l'implication et de l'autonomisation des collectivités en renforçant la participation et l'inclusion des groupes de population marginalisés. Au cours de la période considérée, il a ainsi continué d'appuyer les activités menées par les entités dirigées par le Comité permanent interorganisations dans les domaines de la protection des enfants, des réfugiés et des déplacés et de la fourniture de secours d'urgence et de services de base. Près de 20 % de l'ensemble des interventions effectuées par les Volontaires au cours de cette période, soit bien plus de 1 500 par an, étaient liées aux mandats et aux programmes d'assistance humanitaire de ces partenaires. Les partenaires humanitaires des Nations Unies attachent beaucoup de prix au concours que leur prêtent les Volontaires auprès des populations touchées par des conflits.

50. En septembre 2012, au Pakistan, des inondations dues à la mousson ont entraîné la mort de plus de 400 personnes et touché plus de 4,5 millions d'habitants des provinces du Baluchistan, du Panjab et du Sindh. Quinze Volontaires des Nations Unies (dont 12 Pakistanais et 3 étrangers) basés à Islamabad et dans certains districts du Sindh, ont offert leur aide sur le terrain. Le projet, qui devait au départ viser un relèvement rapide immédiatement après la phase des secours d'urgence, a été rapidement étendu à la réduction et à la gestion des risques de catastrophe.

51. L'efficacité du volontariat en situation de crise a aussi été démontrée à la suite du passage du typhon Haiyan, de catégorie 5, qui a frappé les Philippines à la fin de l'année 2013. Les Volontaires ont collaboré avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'Organisation des Nations Unies à Manille pour atténuer les conséquences de la catastrophe sur la population locale et prêter concours aux autorités nationales pour venir en aide aux victimes. Le Programme des Volontaires des Nations Unies a également collaboré avec le PNUD et l'équipe de pays des Nations Unies en lui prêtant renfort grâce à ses procédures accélérées en matière de secours d'urgence et de relèvement rapide. Depuis son siège, il a mis sur pied une équipe spéciale chargée du recrutement pour pouvoir donner suite le plus rapidement possible à toutes les demandes liées aux secours. Il a aussi appuyé la reprise des programmes dans le cadre de ses partenariats avec le secteur bénévole au niveau local.

Composantes de l'inclusion sociale : les jeunes, les femmes et les groupes marginalisés

52. En réponse au Programme d'action quinquennal du Secrétaire général, le Programme des Volontaires des Nations Unies a établi et mis en œuvre sa propre stratégie visant à inciter les jeunes à faire du volontariat. Présentée à New York le

19 septembre 2013 par le Coordonnateur exécutif du Programme, cette stratégie définit les objectifs et la voie à suivre pour encourager le volontariat chez les jeunes pendant la période 2014-2017. Un atelier et plusieurs évaluations comparatives ont été organisés à l'intention de représentants de la jeunesse, d'associations de jeunes, d'organisations faisant appel à des bénévoles, de gouvernements et d'entités des Nations Unies dans l'objectif d'élaborer une note d'orientation et de définir les conditions de service des jeunes Volontaires des Nations Unies. En 2013, le Programme des Volontaires des Nations Unies a mobilisé plus de 1 000 jeunes de moins de 29 ans recrutés sur les plans national et international, dont 60 % de femmes et 72 % originaires de pays du Sud. De plus, 119 Volontaires issus d'universités espagnoles et japonaises ont été déployés et 165 autres ayant bénéficié d'un financement intégral de l'Allemagne, de la Belgique, de la Corée, de la France, de l'Irlande, de l'Italie, de la République tchèque et de la Suisse ont pu participer au Programme.

53. Les capacités nationales et régionales de mobilisation de volontaires parmi les jeunes se sont considérablement améliorées. En 2012 et 2013, des projets en faveur de la paix mondiale et du développement durable ont été financés par le Programme des Volontaires des Nations Unies dans l'espoir d'informer les orientations, les lois, les cadres réglementaires et les budgets à l'échelle nationale et d'aider les pays à mettre en place et à maîtriser des dispositifs de volontariat efficaces et durables. En 2012, le Programme des Volontaires des Nations Unies a investi plus de 1,4 million de dollars dans des projets en rapport avec la jeunesse dans les pays suivants : Bénin, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Cap-Vert, Éthiopie, Indonésie, Lesotho, Mali, Maurice, Mozambique, Ouzbékistan, Pérou, République dominicaine, Rwanda, Sénégal, Ukraine et Viet Nam.

54. Entre autres efforts déployés à l'échelle régionale, le Programme a lancé, dans cinq pays, un projet pilote encourageant les jeunes Arabes à faire du volontariat pour permettre l'avènement d'un monde meilleur. Établi à la suite de consultations nationales, ce projet découle d'une nouvelle stratégie qui consiste à retenir des activités à l'échelle régionale en fonction des résultats déjà obtenus dans les pays. À l'échelle nationale, le Programme des Volontaires des Nations Unies a obtenu que la notion de volontariat soit prise en compte dans six stratégies concernant la jeunesse.

55. En Ukraine, le projet concernant l'Intégration sociale des jeunes pour la participation citoyenne a cédé la place à un autre projet, lancé en 2012 en coopération avec le PNUD, le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix, le Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, le Gouvernement ukrainien et la Fédération ukrainienne de football, intitulé « Jeunes footballeurs volontaires : le sport et le volontariat au service des objectifs du Millénaire pour le développement », qui mise sur le sport pour améliorer le bien-être social et physique des jeunes âgés de 12 à 20 ans.

56. Le Programme des Volontaires des Nations Unies a signé un mémorandum d'accord avec la Commission de l'Union africaine. Il a aussi aidé la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à élargir son dispositif de volontariat. Environ 80 Volontaires âgés de 18 à 35 ans (tranche d'âge correspondant à la définition de la jeunesse retenue officiellement par l'Union africaine et la CEDEAO), venant de 11 États sur les 15 que compte la CEDEAO, ont été déployés dans trois pays pilotes (Guinée, Libéria et Sierra Leone) pour faire progresser la paix et la réconciliation et promouvoir le développement de leur pays

et de leur région. La troisième initiative des Volontaires des Nations Unies dans la région est le projet destiné aux jeunes Arabes, décrit ci-dessus.

57. Exécuté entre 2008 et 2012 dans 12 pays de la région de l'Asie et du Pacifique par le Programme des Volontaires des Nations Unies, en partenariat avec le PNUD, le FNUAP et ONU-Femmes ainsi que des gouvernements, des organisations de la société civile et des associations ayant recours au volontariat, le projet « Partenaires pour la prévention » avait pour objectif de lutter contre la violence sexiste en s'attaquant à ses causes profondes. Sept Volontaires ont participé à ce projet conjoint au cours de l'exercice biennal. Au vu de l'évaluation effectuée en 2012, la contribution de ce projet aux initiatives de lutte contre la violence sexiste menées par les entités des Nations Unies et les autres parties prenantes ne fait aucun doute.

58. Le projet multisectoriel intitulé « Autonomisation des collectivités locales vulnérables » vise à améliorer la sécurité et l'accès aux droits socioéconomiques et civiques des groupes de population vulnérables d'Albanie, à savoir les Roms et les Égyptiens. L'angle d'approche retenu pour ce projet, pour lequel le PNUD, le Programme des Volontaires des Nations Unies, le FNUAP et l'UNICEF se sont associés, est novateur dans la mesure où les volontaires ont été recrutés parmi les membres des groupes marginalisés destinataires.

Résultat clef 3.3. Outils, connaissances et orientations fournis par le Programme des Volontaires des Nations Unies pour permettre aux partenaires régionaux, nationaux et locaux de mettre en place des dispositifs permettant de mobiliser et de gérer les Volontaires au service du développement

Enseignements tirés des évaluations

59. Au niveau local, c'est une démarche participative qui a été préférée pour mesurer la contribution du volontariat au développement et le rôle joué par les Volontaires des Nations Unies sur le terrain, en particulier en ce qui concerne le renforcement des capacités. Au cours de la période considérée, le Programme des Volontaires des Nations Unies a organisé 10 ateliers à ce sujet, dont 5 au siège et 5 sur le terrain. Tous les Volontaires concernés par le programme de développement pour l'après-2015 ont été formés à des méthodes découlant de cette démarche.

60. En 2013, le Programme des Volontaires des Nations Unies a lancé une évaluation globale et prospective, qui se poursuivra jusqu'en 2014, de sa contribution au fonctionnement des infrastructures et des dispositifs de volontariat, afin de mesurer l'efficacité de la démarche qu'il suit pour aider les programmes de pays à constituer des capacités nationales ou régionales durables et à mobiliser des volontaires sur le plan national, grâce aux dispositifs, centres, politiques et cadres législatifs de promotion du volontariat. Les conclusions et recommandations qui seront formulées à l'issue de cette évaluation serviront à définir et hiérarchiser les prochaines activités de promotion du volontariat du Programme.

61. En 2013, le Programme des Volontaires des Nations Unies a évalué la manière dont a été célébré le dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires et les principaux projets connexes, comme le Rapport sur l'état du volontariat dans le monde, afin de mesurer l'efficacité des efforts qu'il avait déployés en vue d'organiser cette célébration et de déterminer dans quelle mesure cela avait pu contribuer à la reconnaissance, la facilitation et la promotion du volontariat dans le

monde entier. Il en a conclu qu'il avait obtenu de très bons résultats avec peu de moyens et réussi à accroître sa visibilité tant au sein du système des Nations Unies qu'à l'extérieur. Il a aussi relevé certains problèmes qu'il lui faudrait régler comme la nécessité de consolider les activités de promotion du volontariat grâce à des efforts à long terme sur le plan institutionnel et celle de renforcer les capacités au niveau national.

III. Résultats obtenus sur le plan de l'administration

Exécution du mandat du programme conformément aux règles, règlements, principes et directives applicables du PNUD

62. Le Programme des Volontaires des Nations Unies est régi par les règles, règlements, principes et directives du PNUD qui s'y appliquent. Il se conforme notamment au dispositif de contrôle interne du PNUD, en accordant une attention particulière à la répartition des rôles et des responsabilités. En 2013, le programme a rempli les critères de conformité élevés établis dans ce dispositif et approuvés par le Bureau de l'audit et des investigations du PNUD en 2011. En 2012, des modalités de fonctionnement standard actualisées relatives notamment aux achats et à la passation de marchés, à certains types de recrutement et à la gestion des biens, ont été élaborées et mises en œuvre. En 2013, le Bureau de l'audit et des investigations a mené un audit informatique spécialisé qui a confirmé que le programme appliquait les mécanismes généraux de contrôle de manière satisfaisante : les mesures de protection et sauvegarde, l'entretien et la disponibilité des principaux outils et systèmes de travail, qui représentaient un effort financier important et étaient nécessaires à l'accomplissement du mandat du programme, étaient adaptés.

Maintien des structures, des systèmes et des outils grâce auxquels le programme des Volontaires des Nations Unies peut, dans le cadre d'une démarche efficace et axée sur les résultats, obtenir les résultats prescrits grâce à une allocation et à une gestion adéquates des ressources

63. En 2013, dans le cadre de l'entreprise de consolidation institutionnelle qu'il a lancée pour appliquer le cadre stratégique pour la période 2014-2017, le Programme des Volontaires des Nations Unies, en coopération avec le PNUD, a engagé un examen exhaustif des outils et des modalités utilisés pour sélectionner, recruter et gérer les Volontaires des Nations Unies, qui se poursuivra jusqu'en 2014. Il a adopté et mis en service les nouveaux modules Atlas du PNUD à la place de ses propres outils logiciels, devenus obsolètes. Il a constaté qu'il fallait mettre au point de nouveaux outils et applications pour gérer les interventions des Volontaires et rendre compte de leurs effets sur le plan du développement.

Respect des orientations et des normes du PNUD en matière de diversité du personnel

64. La diversité du personnel et l'équilibre des sexes sont essentiels pour que le Programme des Volontaires des Nations Unies, comme les autres organisations internationales, puisse s'acquitter au mieux de sa mission. Au cours de l'exercice biennal, le programme a participé à l'élaboration de rapports ayant trait au plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et

l'autonomisation des femmes, adopté par le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination. En 2013, il a été félicité par la Directrice exécutive par intérim d'ONU-Femmes pour l'exhaustivité des informations qu'il avait communiquées. Aujourd'hui, avec 40 % de femmes et 35 % des membres du personnel recruté sur le plan international venant de pays du Sud, il ne remplit pourtant pas ses objectifs d'égalité des sexes et d'équilibre Nord-Sud.

65. Le Programme des Volontaires des Nations Unies fait tout son possible pour accroître la diversité à tous les niveaux. Ainsi, l'un des objectifs du cadre stratégique pour la période 2014-2017 est de parvenir à la parité hommes-femmes d'ici à 2017. En 2013, le Programme a commencé à appliquer la stratégie du PNUD en matière d'égalité des sexes et à déployer des efforts considérables pour sélectionner et recruter des femmes qualifiées et des personnes originaires de pays du Sud. Il a pris des mesures pour s'assurer que les candidatures de femmes seraient examinées à titre prioritaire. Il veille à ce que ces deux catégories soient représentées sur les listes de candidats présélectionnés et appelle l'attention des recruteurs sur les candidats les plus prometteurs qui en font partie. Enfin, chaque jury doit compter parmi ses membres au moins une femme et une personne venant d'un pays du Sud. De plus, le programme fait appel aux réseaux formels et informels afin de cibler, à l'étape de la recherche de talents, des candidats qualifiés issus de catégories sous-représentées.

Maintien des structures, des systèmes et des outils permettant aux organismes du système des Nations Unies à Bonn de proposer et d'appuyer, de manière efficace et efficiente, un nombre croissant d'activités et de services communs et d'en tirer eux-mêmes profit

66. Le Programme des Volontaires des Nations Unies a continué de promouvoir une collaboration accrue entre les entités des Nations Unies à Bonn afin d'optimiser l'utilisation des ressources existantes et il a repris les rennes de la coordination du projet d'élargissement du complexe des Nations Unies. Le nouveau bâtiment, « Altes Abgeordnetenhaus », a été transféré aux Nations Unies et le cahier des charges des nouveaux travaux d'expansion du complexe a été dressé. Ces succès tiennent aux bonnes relations entre le gouvernement hôte, le propriétaire et les entités concernées.

IV. Difficultés à surmonter et possibilités à saisir

Mise en œuvre et respect du cadre stratégique

67. En janvier 2014, lors d'une séance informelle du Conseil d'administration, le Coordonnateur exécutif du Programme a publié le cadre stratégique pour la période 2014-2017 assorti d'une matrice de résultats et de ressources. Ce cadre est le premier en son genre qui vise à tirer profit du potentiel des volontaires et du volontariat pour aider les États Membres à atteindre les objectifs de développement arrêtés sur le plan international. Il guidera les travaux du Programme des Volontaires des Nations Unies pour les quatre années à venir et prévoit une collaboration plus systématique avec les pays et les organismes partenaires des Nations Unies dans un souci d'efficacité. Des produits concrets correspondant aux grands objectifs du cadre stratégique ont été fixés dans la matrice intégrée de ressources et de résultats, sur la base de laquelle sera évalué le programme. Celui-ci

rendra compte de ses activités par rapport à la matrice (voir annexe 3) dans ses prochains rapports au Conseil d'administration (y compris un bilan à mi-parcours à la fin de l'année 2015) pour que soit évalué l'avancement de l'exécution du cadre stratégique et qu'il soit procédé aux ajustements nécessaires. Ce sera également l'occasion d'aligner le cadre sur le programme de développement pour l'après-2015.

68. En 2013, le Programme des Volontaires des Nations Unies a mené des analyses et des consultations systématiques pour formuler son cadre stratégique, dont la teneur a été élaborée en tenant compte des nombreuses observations communiquées par le Conseil d'administration, les partenaires du Programme et les parties prenantes actuelles ou potentielles, et il compte que ce cadre stratégique permettra de conclure de nouveaux partenariats opérationnels et financiers plus variés.

69. Le cadre a pour principal objectif d'aider les entités des Nations Unies à obtenir de meilleurs résultats en matière de développement en ayant recours aux volontaires et au volontariat. Le Programme des Volontaires des Nations Unies s'efforcera de mettre à leur disposition les Volontaires les plus qualifiés pour répondre aux besoins en ce qui concerne la paix et le développement. Parallèlement, en collaboration avec les partenaires des Nations Unies, il mobilise des ressources et finance ainsi ses propres activités de programme. Le deuxième objectif du cadre a trait à l'appui apporté par le Programme aux pays partenaires en vue d'intégrer le volontariat dans les cadres nationaux et régionaux. Toutes ces activités sont soutenues par la volonté de lutter contre l'exclusion sociale et les inégalités sexistes et de promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.

70. Les domaines que le Programme des Volontaires des Nations Unies va devoir privilégier s'il veut être plus efficace sont énumérés dans le cadre stratégique. Il lui faudra adopter un budget intégré, investir dans des moyens techniques plus modernes, améliorer la gestion des ressources humaines et redoubler d'efforts pour mettre en œuvre une gestion axée sur les résultats. Si la voie à suivre est clairement indiquée dans le cadre et la matrice, il est aussi souligné que cela ne sera pas possible sans l'instauration de partenariats avec les parties prenantes traditionnelles et de nouveaux acteurs, y compris les États Membres, les entités des Nations Unies, la société civile, les organisations ayant recours au volontariat, les institutions multiculturelles, le secteur privé et les fondations.

Capacité de mise en œuvre, résultats institutionnels et principales ressources du Programme des Volontaires des Nations Unies

71. Les objectifs fixés dans le cadre stratégique concernant le nombre de Volontaires, leurs résultats et l'intégration du volontariat dans les dispositifs nationaux sont ambitieux. Alors que les ressources de base du PNUD diminuent, le Programme va devoir rapidement améliorer ses systèmes, pratiques de fonctionnement et modalités d'exécution des tâches pour absorber la charge de travail, qui devrait s'alourdir.

72. Le Programme des Volontaires des Nations Unies s'attachera à renforcer les partenariats en faveur du Fonds bénévole spécial, du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies destiné à encourager le volontariat chez les jeunes, des Volontaires bénéficiant d'un financement intégral et des autres dispositifs de partage des coûts. Dans le rapport pluriannuel du Fonds bénévole spécial pour 2009-2013, publié en 2014, il est indiqué que le Fonds est une composante d'autant plus indispensable du financement du Programme que celui-ci ne dispose pas d'un flux

stable de ressources de base. Comme le souligne le rapport, nombre des projets financés par le Fonds, souvent à titre pilote, sont très innovants et montrent que le volontariat présente un véritable intérêt pour le développement durable, comme corroboré par la reproduction, la prolongation, l'élargissement desdits projets et par le fait que les partenaires de réalisation souhaitent le maintien de Volontaires à la fin de la durée initiale des projets. Le Programme recommande que le mandat du Fonds s'applique aussi aux activités liées à la reproduction ou à l'élargissement des projets, comme demandé dans le rapport pluriannuel. Au cours de la période considérée dans le cadre stratégique, les principaux moteurs de l'innovation seront les nouveaux programmes mis en place dans les cinq domaines d'action prioritaires.

73. Le Programme des Volontaires des Nations Unies devra encore optimiser sa structure organisationnelle, y compris en renforçant sa capacité, au niveau régional, de mobiliser plus de partenaires sur le terrain. Il faudra aussi qu'il mette l'accent, sur le plan institutionnel, sur le renforcement des capacités de son personnel pour être en mesure d'atteindre ses objectifs.

Mise en œuvre du Programme mondial de jeunes Volontaires

74. Dans un contexte de réduction budgétaire dans les organisations des Nations Unies, il sera difficile d'encourager la participation au programme de jeunes Volontaires et d'adapter aux nouveaux besoins les systèmes en place au sein du Programme des Volontaires des Nations Unies. L'introduction d'un important volet d'activités relatives à la formation des jeunes Volontaires sera particulièrement délicate.

75. Le programme des jeunes Volontaires reste populaire au sein du système des Nations Unies et l'appui énergique qu'il reçoit de la part de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse montre qu'il peut répondre aux attentes formulées dans le Programme d'action quinquennal du Secrétaire général.